



Bévilard, le 17 janvier 2022

Séance du Conseil général du 28 mars 2022

11. Prendre connaissance du décompte final du projet d'assainissement Lignière-Lion d'Or

Rapport du Conseil communal

Lors de sa séance du 6 mars 2017, le Conseil général a voté un crédit de CHF 1'490'000.00 pour l'assainissement des conduites et canalisations des rues du Lion d'Or, du Pont et de la Lignière. Ces travaux étaient dictés par les BKW qui projetaient d'enfouir leurs conduites encore à ciel ouvert dans le vieux village de Malleray. La commune en a profité pour renouveler intégralement son réseau d'eau potable dans le secteur en remplaçant des tuyaux qui pour certains avaient plus d'un siècle. Une bonne partie des canalisations a également été remplacée de même que l'éclairage public.

Le décompte final boucle avec des dépenses de CHF 1'161'350.35 soit un reliquat positif de CHF 328'649.65. La différence s'explique par le mode de soumission qui était ici une procédure ouverte lors de laquelle les entreprises ont soumissionné en rendant des prix particulièrement bas alors que le crédit voté se basait sur le devis fourni par le bureau d'ingénieurs.

Le total se décompose comme suit : eau potable CHF 661'785.87, eaux usées CHF 259'419.34, routes/éclairage public CHF 240'145.44.

Ce décompte final a été porté à la connaissance du Conseil communal le 13 janvier 2022 et à présent au Conseil général.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL